

COMMUNIQUE DE PRESSE
28 Octobre 2020

INSTALLATION DE LA COMMISSION EMPLOI :
Les organismes du logement social œuvrent en faveur de l'emploi
et de l'insertion en Occitanie.

Depuis la création de la plateforme Clauses Sociales, les Bailleurs Sociaux en Occitanie participent à une économie inclusive, en œuvrant à la création d'emplois, à l'insertion de publics éloignés de l'emploi et au développement économique local et régional. Cette mobilisation a contribué à la création de plus de 4200 emplois, depuis plus de 10 ans.

Dans un contexte de crise économique issue de la crise sanitaire Covid 19 et afin de poursuivre son implication pour soutenir l'emploi local et régional, l'USH Occitanie a installé une Commission Emploi.

Cette commission est présidée par M. Philippe TRANTOUL Directeur Général d'ALTEAL. Il a reçu mandat du Conseil d'Administration de l'USH Occitanie, pour œuvrer activement pour le maintien dans l'emploi en Région Occitanie.

La commission Emploi vise à avoir des actions concrètes en concertation avec les acteurs publics et privés en vue de favoriser le maintien des emplois régionaux et de l'accès à l'emploi.

La Commission Emploi s'engage sur 5 axes :

- Axe 1 : Développer les Partenariats
- Axe 2 : Œuvrer pour la création et la préservation des emplois régionaux
- Axe 3 : Faire connaître l'impact des bailleurs sociaux en matière d'emploi
- Axe 4 : Créer un espace de débat sur les problématiques de l'emploi
- Axe 5 : Observer et Mesurer l'apport de Bailleurs Sociaux en matière d'emploi

La Commission Emploi a tenu sa première réunion le 30/09/2020.

Le président de la Commission Emploi a déclaré : *« L'emploi est une priorité dans le contexte de crise de la Covid 19. Il convient de rappeler que les organismes du logement social constituent un amortisseur social par leur statut de donneur d'ordre et génèrent des emplois non délocalisables et ce, quels que soient les territoires de notre Région. L'accès au logement et en particulier aux logements abordables, est aussi un élément à prendre en compte dans une démarche globale ».*

Contact Presse :

Jean-Michel FABRE, Président - 06.87.81.95.48

Philippe TRANTOUL, Président de la Commission Emploi – 06.21.77.31.06

Sabine VENIEL-LE NAVENNEC, Directrice – 05.61.36.07.60